

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre conseillers: 27 En exercice: 27 Présents: 20 Votants: 23

N°DEL 2023_03 053 36

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars,

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous Préfecture
Le 24 03 2023
Et publication ou notification
Du 24 03 2073 e Directeur Général Adjoint des Sen
Frédéric GI FIZES Frédéric GLEIZES Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de Monsieur Bernard JOBERT, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2023

Objet: ADMINISTRATION GENERALE

Modification des horaires d'ouverture de la Mairie au public

Présents:

Bernard JOBERT René CARANDANTE Catherine HURAUT Yves NONJARRET Stéphanie MECHIN Jean-Michel VIGNAT Linda TRIBET Robert DALMASSO Michèle CAPDEVIELLE Gabrielle DALMAS

Marie-Paule MAUDUIT Jacques BUTTARD Pierre MONETON Thierry DOMENACH Laurence GIORGINI Adama LACLAVERIE Michaël REBOTIER Marie-Françoise CASADEI Roger OLIVIER Bernard BRUNEL

Pouvoirs:

Brigitte RINAUDO PINEAU donne procuration à Catherine HURAUT Matthieu TAROT donne procuration à Laurence GIORGINI Catherine BRUNETTO donne procuration à Bernard BRUNEL

Absents excusés :

Angelo MURA Chantal MALFAIT Chloé DE BROUWER mamusob mezèrq el eup eilinos Julie HIVERT

Secrétaire de séance :

Madame Linda TRIBET

Conseil Municipal du 23 mars 2023 N° DEL 2023_03_053_36

RECU EN PREFECTURE le 24/03/2023

Application agréée E-legalite.com 99_DE-083-218300481-20230323-DEL2023_03_ Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la mairie offre actuellement une amplitude horaire d'ouverture au public de 43 h par semaine.

Monsieur le Maire propose de diminuer les horaires d'ouverture au public avec comme objectifs le maintien de la qualité de la prestation, en proposant des horaires adaptés aux besoins et aux modes de vie des usagers et la maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment de personnel, ainsi que la mise en adéquation des horaires avec ceux de l'agence postale communale qui se situe dans le même bureau.

La modification entrera en vigueur le lundi 27 mars 2023.

Les horaires proposés pour le service de l'accueil de la mairie sont les suivants :

Lundi/Mardi/Mercredi/Jeudi: 08h30-16h30

Vendredi: 08h30-12h30

Soit 36h d'ouverture au public

Les horaires proposés pour l'agence postale communale sont les mêmes mais tiennent compte de 30 mn de travail avant ouverture et après fermeture pour la tenue de caisse : Lundi/Mardi/Mercredi/Jeudi: 09h-16h (effectif: 08h30-16h30)

Vendredi: 09h-12h (effectif: 08h30-12h30)

Ouverture au public: 31h

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le chapitre introductif du Code Général de la Fonction Publique, articles L1 à L9,

Vu les articles L121-1à L121-11 relatifs aux obligations générales,

Considérant l'avis favorable du comité social territorial lors de sa séance du 22/03/2023,

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante,

Article 1 : De modifier les horaires d'ouverture de la mairie au public à compter du 27 mars 2023:

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 8h30 à 16h30

Le vendredi : de 8h30 à 12h30

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

Approuve la proposition qui lui a été faite,

à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus, Suivent les signatures inscrites au registre,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire. Bernard JOBERT

Le Maire, La Secrétaire de séance, certifie que le présent document. Linda TRIBET.

a été affiché en Mairie le,

2 4 MARS 2023

Le Directeur Général Adjoin Conseil Moder | du 23 mars 2000 hdes Services

REÇU EN PREFECTURE le 24/03/2023

Application agréée E-legalite com

9 DE-083-218300481-20230323-DEL2023_03